

# Précarité et pauvreté

*• Dans notre département la pauvreté reste une des plus faibles d'Ile de France. Pourtant la crise de 2020 a mis au grand jour la précarité et fait apparaître des personnes en souffrance privées de petits boulots, frappées par la coupure numérique, faisant la queue aux distributions alimentaires...*

*• Comment analysons-nous cela ?*

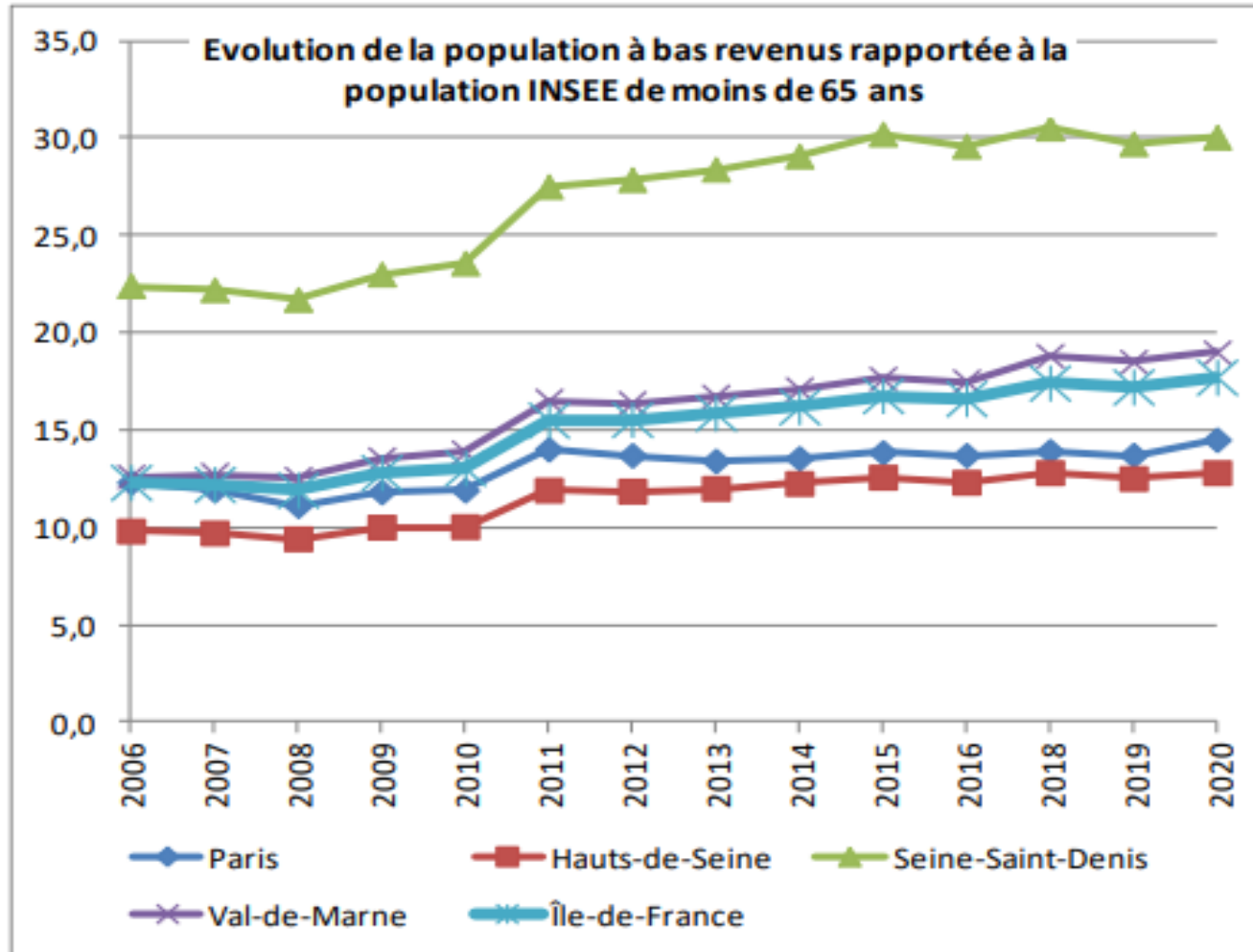
*• Que recouvrent les termes de précarité et de pauvreté ?*

*• Comment mesure-t-on ces phénomènes pour objectiver les situations et identifier les leviers d'action ?*

*• Comment la solidarité nationale y répond-elle ? Est-elle efficace ?*

*• Quelle représentation avons-nous de la pauvreté ? Que disent les personnes concernées que vous côtoyez ?*

*Dans notre département la pauvreté reste une des plus faibles d'Ile de France. Pourtant la crise de 2020 a mis au grand jour la précarité et fait apparaître des personnes en souffrance privées de petits boulots, frappées par la coupure numérique, faisant la queue aux distributions alimentaires...*



# La pauvreté une approche multidimensionnelle comment l'appréhender?

La précarité conduit souvent à la pauvreté : passage d'une situation de précarité limitée dans le temps à une situation où s'accumulent les handicaps dans tous les domaines et de façon durable.

Le passage à la pauvreté est souvent lié au parcours des personnes : rupture familiale, perte d'emploi, perte de logement, maladie, handicap, vieillissement, arrivée de l'étranger, dont les conséquences peuvent se faire sentir dans différentes dimensions : éducation, emploi, santé, logement, conditions de vie plus largement comme l'alimentation, les retards de paiement des factures ou des loyers, les vacances, etc.

La pauvreté peut s'appréhender à partir de statistiques existantes mais difficilement dans toutes ses dimensions.

**Des données** pour savoir: combien sont-ils? Qui sont-ils? Quelles difficultés?, quelles évolutions dans le temps de leur nombre?, où sont-ils?

Pour objectiver les situations et se méfier des « représentations » : le sans-domicile, le RMIste ...

Pour connaître les leviers sur lesquels agir?

# La pauvreté : Quelles mesures?

## La mesure par l'INSEE

Sont considérées comme pauvres les personnes dont le niveau de vie < à un certain seuil de pauvreté

**Niveau de vie = revenu disponible** (*revenus déclarés + prestations sociales – impôts*) divisé par le nombre d'Unités de Consommation (UC) pour tenir compte de la composition du ménage. NB 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans et plus, et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

**Seuil de pauvreté** = X % du revenu médian par UC, 60 % (mais aurait pu être 50 %) soit 1 097€ par mois en 2019\*.

**Taux de pauvreté (Insee)** = % de personnes pauvres dans la population totale (*hors personnes sans-abri ou vivant en communauté*)

**11,9 % en 2019 dans le 92 (3,5 points sous la moyenne régionale), en croissance jusqu'en 2015 puis stabilité ou légère décroissance depuis, soit environ 192 000 personnes.**

## La mesure par la CAF

**La population pauvre ou les « allocataires à bas-revenus »** (bénéficiaires des prestations CAF dont revenus/UC < 1 096 €/UC fin 2019).

**84 000 foyers allocataires à bas-revenus couvrant environ 176 000 personnes, en 2020 soit un taux de 12,8% par rapport à la population des moins de 65 ans, en augmentation régulière sur les dernières années. (Les plus de 65 ans et les étudiants ne sont pas pris en compte, mais les personnes sans domicile ou hébergées en institutions le sont mieux).**

**55 % sont des personnes seules, 22 % des familles monoparentales, 1 enfant de moins de 21 ans sur 6 vit dans une famille à bas-revenus.**

# La pauvreté : Quelles mesures? (suite)

**Les minima sociaux traduisent la volonté de solidarité de la société envers les ménages ou personnes seules dont les ressources sont inférieures à un certain seuil**

*(exemple pour le RSA en 2021 565,34€/mois pour une personne seule et 848,01€ pour une personne seule avec un enfant ; pour l'ASPA en 2021, seuil de 906,81€/mois pour une personne seule et de 1407,82€ pour un couple ; pour l'AAH : seuil de 903,60€/mois si pas de ressources en 2021 pour une personne seule, de 1635,52€ pour un couple, majoré de 451,80€ par enfant à charge ).*

**Plus de 78 900 ménages bénéficient de minima sociaux en 2020 (soit environ 115 000 personnes)**

<b>Les bénéficiaires des minima sociaux dans les Hauts-de-Seine</b>			
	2010	2015	2020
Revenu de Solidarité Active(RSA) Socle	27 266	31 597	34 922
Allocation aux Adultes Handicapés(AAH)	15 169	16 675	19 617
ASV et minimum Vieillesse	8 126	9 200	10 976
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	7 721	9 060	7 246
Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) et Allocation Temporaire d'Attente(ATA)	1 543	270	5 501
Minimum Invalidité(ASI), Allocation Veuvage	1 230	866	678
<b>Total</b>	<b>61 100</b>	<b>67 700</b>	<b>78 900</b>

# La pauvreté : Quelles mesures? (suite)

## La pauvreté monétaire ne rend pas compte des conditions de vie rencontrées

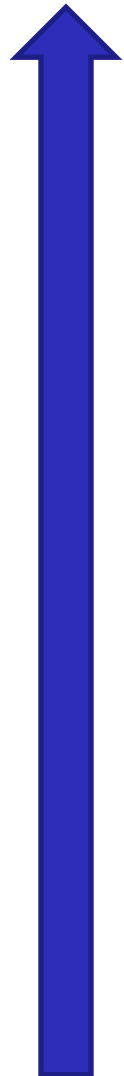
L'indicateur de pauvreté en conditions de vie de l'Insee, mesure la part de ménages qui connaissent au moins huit restrictions sur 27 répertoriées. Ces indicateurs de privations intègrent les **contraintes budgétaires ressources** (remboursement d'emprunt élevé, découvert bancaire, nécessité de puiser dans ses économies), **retards de paiement** (impossibilité de payer ses factures ou son loyer), **les restrictions de consommation** (absence de repas complet, difficultés à acheter des vêtements neufs, à partir en vacances), les **difficultés de logement** (surpeuplement, absence de salle de bain, eau chaude ou chauffage).

L'approche de **la pauvreté par les conditions de vie** montre que **15,9 % des ménages franciliens déclarent des privations matérielles**. Ils ont du mal à joindre les deux bouts, sans être « pauvres » au sens monétaire.

**Un quart d'entre eux est touché par au moins une forme de pauvreté, 2 % cumulent les trois formes** (pauvreté monétaire, en conditions de vie et bénéficiaires de minima sociaux).

**Mais cette mesure ne peut être déclinée au plan local mais elle permet de souligner que la prise en compte des dépenses de logement et les dépenses incompressibles ont une grande importance**

# Quelques données-repères (pour une personne et par mois)



- 1544 € Pouvoir d'achat indispensable
- 1342 € Revenu d'exclusion de l'AL
- 1269 € Smic net (35h)
- 1114 € Plafond PLAI
- 1102 € **Seuil de pauvreté**
- 906,8 € Minimum Vieillesse + AL
- 903,8 € AAH + AL
- 850 € 1<sup>er</sup> quartile des Demandeurs de LLS en IdF
- 565,3 € RSA ( moins le forfait logement de 67,77€ si AL)
- 206,8 € ADA

# Les Limites et les invisibles

- Les mesures par la pauvreté monétaire (INSEE) ne prennent pas en compte les personnes sans-domicile ou vivant en communautés (maisons de retraites, résidences sociales, prisons,...).

- La CAF ne connaît que ceux à qui elle verse des prestations.  
Si les CAF ne prennent pas en compte les plus de 65 ans ni les étudiants,  
On sait que le non-recours est important

***• De nombreuses personnes échappent à nos radars Les invisibles  
Les étudiants, les jeunes ni en formation ni en emploi, les « sans-papiers » ceux  
exclus du droit***

***Importance de s'appuyer sur les observations des associations***





# Les publics rencontrés par les associations, beaucoup sont des invisibles

- Suite à une exploitation des données du Secours populaire sur les publics accueillis
- 1- Les personnes qui sollicitent un secours sont très pauvres :
  - Plus des trois-quarts (80%) ont un revenu inférieur à 677 € par mois et unité de consommation.
  - Près de 5 000 personnes sont sans ressources.
- 2 - Le Reste à Vivre de la quasi-totalité de ces personnes est très limité
  - La moyenne du RAV est de 2€16. les trois-quarts des personnes ont un reste à vivre inférieur à 5€.
- 3 - **Seulement la moitié des familles disposent d'un logement permanent**
  - Un quart sont installées dans un dispositif d'hébergement : hôtel, CHRS, foyer...
  - Les autres vivent chez un proche, un tiers ou sont sans logement.
- 4 - **Le logement précaire se conjugue avec l'absence de prestations sociales**
  - Les ressources tirées des prestations sont déterminantes mais elles ne touchent qu'une petite minorité des personnes sans logement personnel.
- 5 - La très grande majorité des personnes est éloignée du monde du travail
  - Les ressources issues du travail : salaires, ARE (Allocation de Retour à l'Emploi), retraites... sont le plus souvent très limitées.
- 6 - **Ces familles auraient peu de chance d'accéder à un logement social** compte-tenu de leurs ressources.

# Des populations très ancrées dans la pauvreté

**37300 allocataires dépendent à 100% des ressources** versées par la CAF en 2020

**12500 allocataires ont été au moins une fois en 2020 en situation d'impayés de loyers**

37% des allocataires du RSA sont depuis plus de quatre ans dans le dispositif

**20 000 personnes sont soit hébergées dans des conditions précaires (CHU, Hôtels,etc..) soit sans abri**

Une hausse importante de l'aide alimentaire (17 200 familles dépendant de l'aide alimentaire en 2019 via 31 associations (source BAPIF))

**Et pourtant, les prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, minima sociaux) jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Au niveau de la France entière, elles réduisent le taux de pauvreté de 22% à 14,1%.**

**Un cumul de difficultés pour ces familles ou personnes seules : pauvreté des enfants, chômage , absence de diplôme, espérance de vie (cf dossier pauvreté)**

# Pauvreté et mal-logement sont deux questions liées

**12500 allocataires** ont été au moins une fois en 2020 en situation d'impayés de loyers

**20 000 personnes** sont soit hébergées dans des conditions précaires (CHU, Hôtels, etc..) soit sans abri

Beaucoup rencontrent des difficultés de logement (surpeuplement, absence de salle de bain, eau chaude ou chauffage)

**50 à 65 000 ménages** sont sans logement personnel selon le rapport 2018

## Les dépenses de logement pèsent lourd dans le budget des ménages

Pour les ménages dans le premier quartile des revenus par UC (soit  $< 1\,396\text{€}/\text{UC}$ ), les taux d'effort sont très élevés. Pour les locataires du privé 51,6% et en net 40,6% (après aide au logement). Pour ceux du parc social 24,1% et en net 15,4%

La faiblesse du revenu disponible après dépenses en logement conduit les ménages à vivre en situation de pauvreté. Pour le premier quartile de revenus le revenu disponible après dépenses en logement s'élève à 648€ pour le parc social et à 375€ pour les locataires du secteur privé. (Source ENL2013)

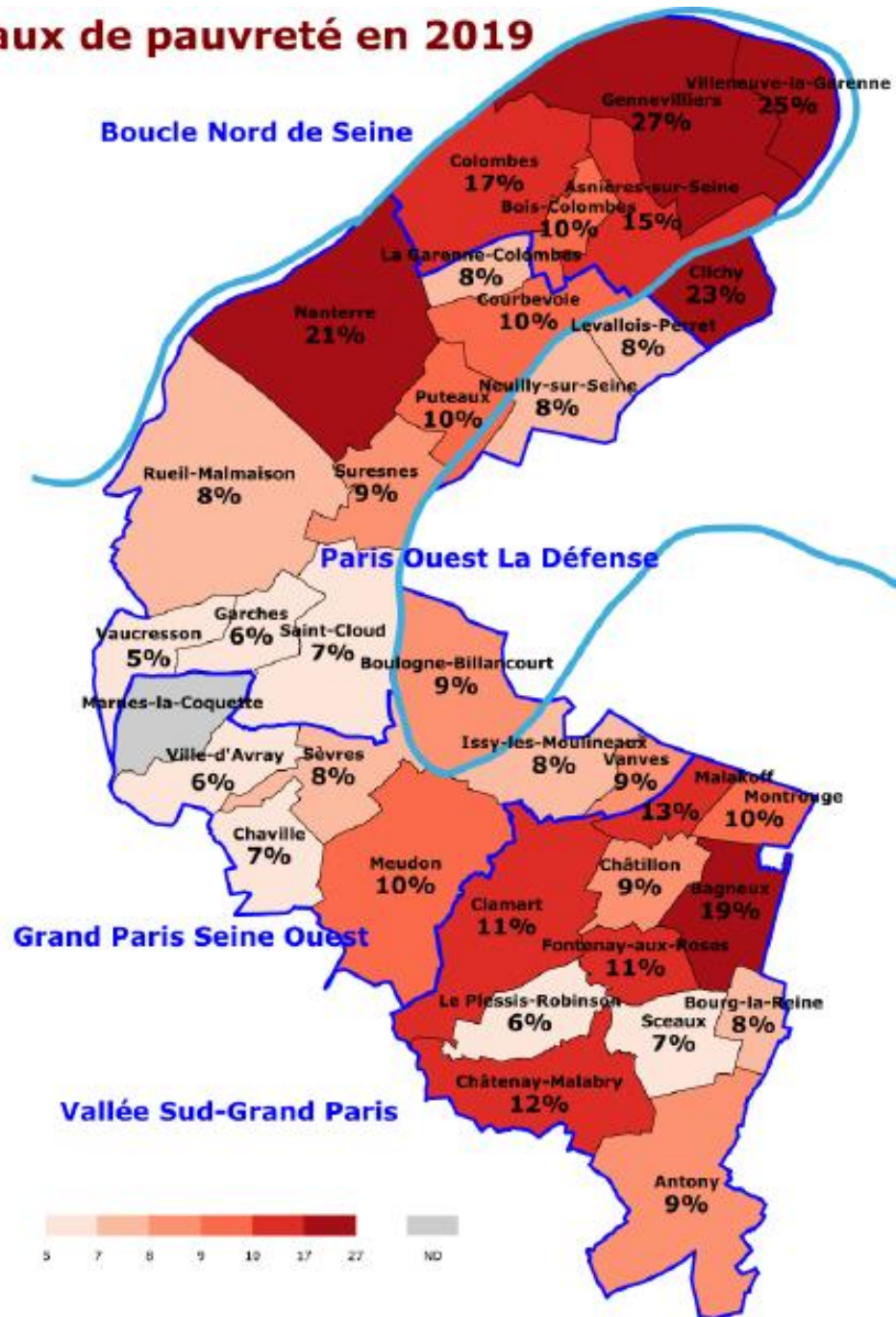
**Les ménages qui ont un taux d'effort élevé se trouvent en situation de pauvreté en conditions de vie**

# Taux de pauvreté 2019

De grandes  
inégalités

Sept communes rassemblent  
la moitié de la population en  
situation de pauvreté

## Taux de pauvreté en 2019



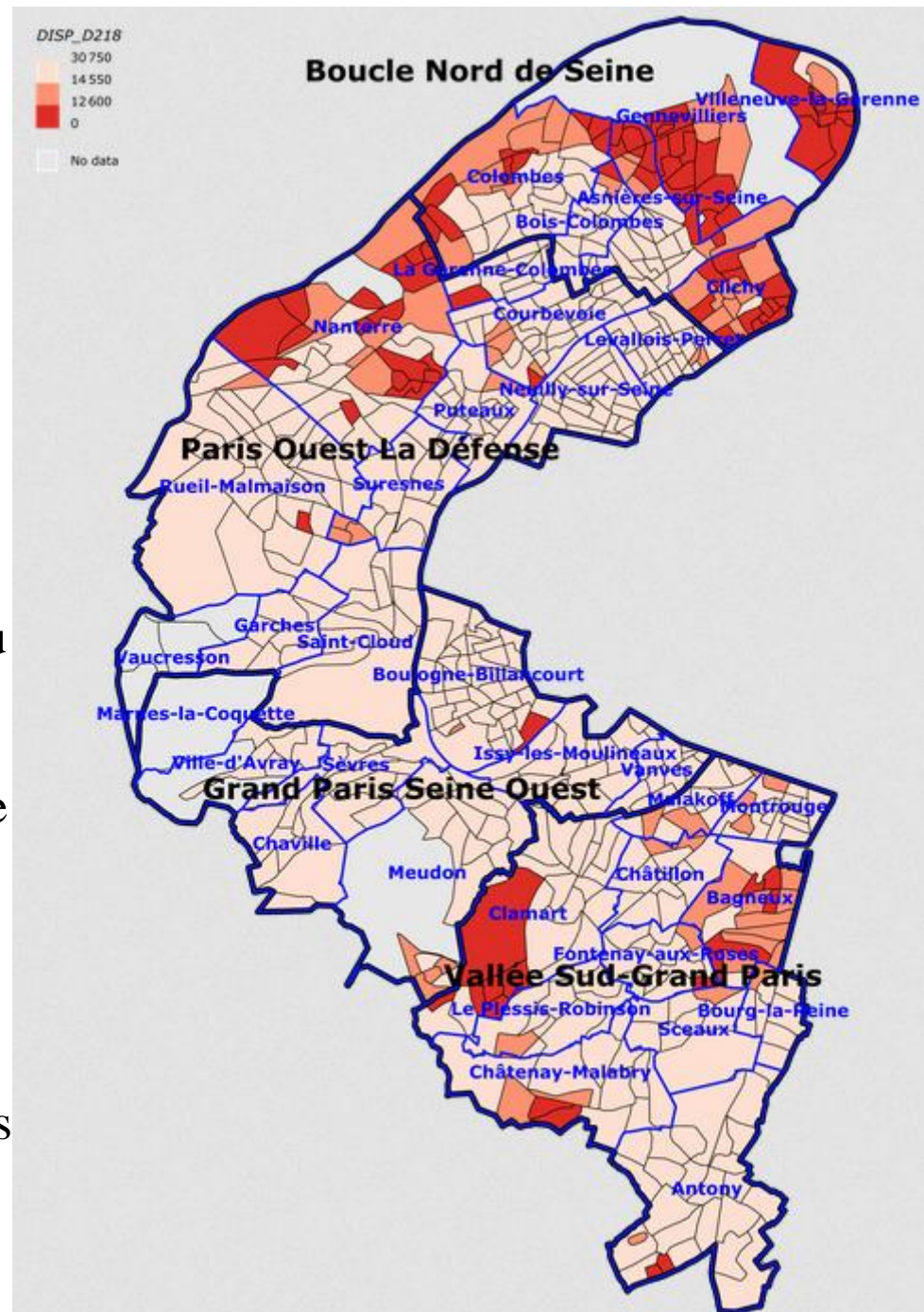


# Où sont logés les pauvres?

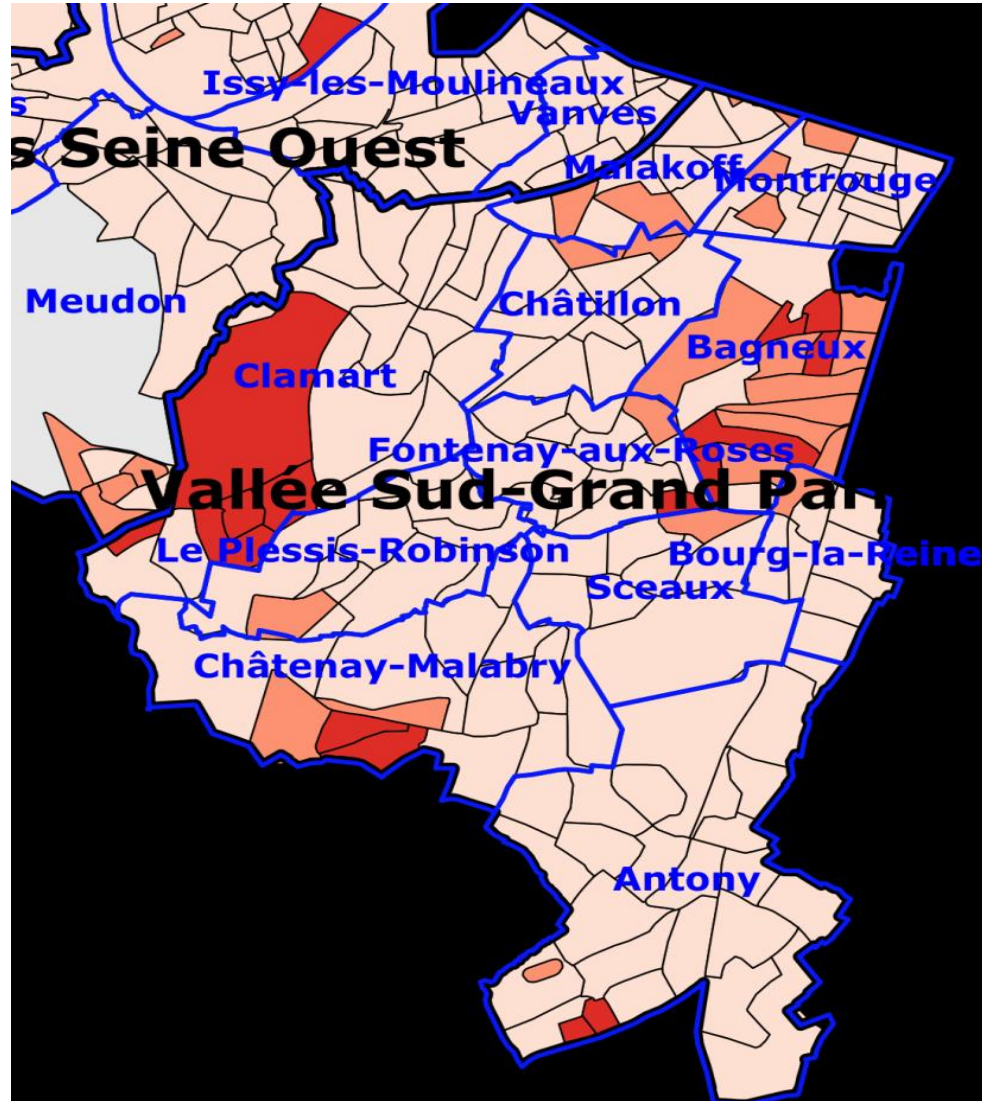
- **Pour une grande part dans le parc HLM** (55% des allocataires à bas-revenus touchant une aide au logement),
- Mais aussi dans une moindre mesure **dans le parc privé** (pour 38%) comme propriétaires ou encore locataires dans des petits logements du parc ancien avec **des taux d'effort parfois exorbitants** (Ex Boulogne-Billancourt qui a peu de logements sociaux)
- **Mais tous les logements HLM ne sont pas forcément occupés par des ménages pauvres** (Ex Le Plessis-Robinson avec un taux de pauvreté des plus faibles et un parc social conséquent)

17/03/2022

- *NB L'utilisation des déciles pour la*



# Regard sur Vallée Sud Grand Paris



Merci pour votre attention